



Légende

- Réseau d'adduction d'eau potable
- Réseau d'assainissement collectif
- ↔ I4 Servitudes relatives aux lignes électriques.
- ~ Largeur affectée par le bruit de la RD 104 (arrêté préfectoral N° 887 du 28/06/1999)

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

COMMUNE DE LAURAC

PLAN LOCAL D'URBANISME

RESEAUX ET SERVITUDES

JUILLET 2012

Echelle : 1 / 5000 ème

Vu pour être annexé à la délibération du 12 Juillet 2012

Le Maire

I4
Ligne 63 KV LAURAC - SALELLES